

# Appel au peuple algérien

## Extrait de la déclaration publiée par le FLN le 1<sup>er</sup> novembre 1954

En 1954, des membres du comité central du MTLD de Messali Hadj prennent leurs distances avec le vieux militant nationaliste. Ils créent le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), qui va devenir le FLN en octobre 1954. Dans la perspective de lancer l'insurrection, ils rédigent une déclaration rendue publique le jour de son déclenchement, le 1<sup>er</sup> novembre 1954.



Peuple algérien, Militants de la cause nationale, [...] notre mouvement national, terrassé par des années d'immo-

bilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne. L'heure est grave.

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire. [...]

Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes et de prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est

dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique.

Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de Front de libération nationale, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens, de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour préciser, nous retraçons ci-après les grandes lignes de notre programme politique :

### But

L'indépendance nationale par :

- 1) la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ;
- 2) le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

### Objectifs intérieurs

- 1) assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie [...] ;
- 2) rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

### Objectifs extérieurs

- 1) internationalisation du problème algérien ; [...]

### Moyens de lutte

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

[...] pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes :

- 1) l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible ;
- 2) La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toutes les poursuites contre les forces combattantes ;
- 3) La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une « terre française » en déni de l'histoire,

de la géographie, de la langue, de la religion et des meurs du peuple algérien.

### En contrepartie

1) Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.

2) Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine [ou] la nationalité algérienne.

3) Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet

d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté ; Front de libération nationale est ton front. Sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolu à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, forts de ton soutien, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

Le Secrétariat

Source : Benjamin STORA et Tramor QUEMENEUR, *Mémoires d'Algérie - Lettres, carnets et récits des Français et des Algériens pendant la guerre (1954-1962)*, Paris, J'ai lu, 2014.